

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4643 LUNDI 27 NOVEMBRE 2023

INFRASTRUCTURES

Plusieurs ouvrages réalisés
à Kinshasa ouverts au public

Des routes et ponts construits sur fonds propres du gouvernement provincial de la ville capitale ont été officiellement ouverts, le 24 novembre, par le président de la République, Félix Tshisekedi. Le chef de l'État a parcouru tout l'itinéraire qui relie désormais plusieurs quartiers de Kinshasa, en compagnie du gouverneur Gentiny Ngabila.

Page 3

Inauguration du pont Lubudi
dans la commune de Ngaliema



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un rapport de l'IGF accable
le comité de gestion de l'UPN

Une vue partielle du rectorat de l'UPN

Dans son rapport publié la semaine dernière, l'Inspection générale des finances (IGF) a noté de graves fautes de gestion dans le chef du comité de gestion de cette institution d'ensei-

gnement universitaire. Le document a relevé l'opacité dans la gestion de cet établissement et exige la révocation du comité de gestion ainsi que la saisine de la justice contre ses membres.

Page 4

KINDU

La Snél améliore
la desserte électrique

Le président Félix Tshisekedi saluant le directeur général de la Snél, Fabrice Lusinde

La Société nationale d'électricité (Snél) a installé, le 23 novembre, à Kindu, chef-lieu de la province du Maniema, un groupe électrogène de 500 KVA. Les techniciens du géant congolais de l'énergie électrique sont déjà à l'œuvre pour la mise en service de ce groupe électrogène qui sera connecté au réseau dans un bref délai.

Page 3

MINES

Renforcement de la coopération bilatérale
entre la RDC et la Norvège

La question a fait l'objet d'une audience que le vice-ministre des Mines, Godard Motemona, a accordée, le 24 novembre, à l'ambassadeur du Royaume de Norvège en poste à Kinshasa. La

Norvège tient à matérialiser la coopération entre les deux États pour un développement durable, dans un partenariat gagnant gagnant à l'aune de la transition énergétique.

Page 2



Un site d'exploitation de mines en RDC/DR

ÉDITORIAL

Drame

Pour les familles ayant perdu un enfant ou un proche dans le drame qui s'est produit dans la nuit du 20 au 21 novembre, à Brazzaville, comme pour la nation congolaise tout entière, le choc du stade d'Ornano est ravageur. Il l'est d'autant plus que les jeunes gens pris dans ce mouvement de foule incontrôlable répondaient à l'appel lancé dans le cadre d'un recrutement dans les Forces armées congolaises.

Ayant pour base le principe de l'engagement volontaire à défendre la patrie, le noble métier des armes n'a jamais cessé de tenter la couche juvénile. Les jeunes sont sans doute motivés par la recherche d'un emploi là où l'embauche ailleurs devient difficile mais ils n'en sont pas moins admiratifs de l'uniforme militaire, de la police ou de la gendarmerie; certains citant les « carriéristes » comme des exemples à suivre. On l'observe lors du défilé des éléments de la force publique marquant l'anniversaire de l'indépendance nationale, le 15 août.

Alors qu'est lancée une double enquête judiciaire et administrative pour établir les faits et les responsabilités qui en découleraient, le deuil observé au lendemain de la tragédie, le 22 novembre, sur l'ensemble du territoire congolais, est une prise en considération de la douleur des parents éplorés, et un hommage national à la mémoire de ces jeunes filles et garçons que des circonstances épouvantables ont empêché de réaliser leur rêve, eux qui avaient encore tout pour espérer des lendemains meilleurs.

Dans le moment présent où des voix affectées crient leur désarroi, il y a lieu d'appeler de tous les vœux que l'aide de l'Etat aux blessés soit la plus désintéressée possible, que l'assistance aux familles éprouvées soit la plus dévouée, que des enseignements qui vaillent soient tirés pour qu'à l'avenir, ce genre d'incident ne se reproduise plus. C'est en capitalisant sur des expériences douloureuses que l'on avance de la meilleure façon qui soit.

Les Dépêches de Brazzaville

MINES

Renforcement de la coopération bilatérale entre la RDC et la Norvège

La question a fait l'objet d'une audience que le vice-ministre des Mines, Godard Motemona, a accordée le 24 novembre à l'ambassadeur du Royaume de Norvège en poste à Kinshasa, Odd Molster.



Un site d'exploitation de mines en RDCDR

Pour un partenariat gagnant-gagnant, Godard Motemona et Odd Molster tiennent à matérialiser la coopération entre les Etats pour un développement durable. Justifiant le choix de la Norvège à coopérer avec la République démocratique du Congo (RDC) dans le secteur des mines, le diplomate norvégien a souligné que ce pays détient une grande réserve mondiale des minéraux critiques qui sont stratégiques et indispensables

pour l'industrie de l'automobile et pour la fabrication des batteries électriques. « À l'heure de la transition énergétique avec les produits phares tels que le lithium et le cobalt, la RDC est cette destination qui plaît à plusieurs pays du vieux continent », a-t-il indiqué.

Pour sa part, Godard Motemona a salué l'intérêt manifesté par son hôte. Il lui a toutefois rassuré de l'accompagnement

du gouvernement congolais pour que tout arrive à bon port. Rappelons que la coopération entre la RDC et la Norvège remonte vers les années 1920, avec les activités des missionnaires norvégiens dans les provinces de l'ex-Grand-Kivu. A ce jour, le mouvement pentecôtiste y est encore et toujours très actif dans la même zone avec divers projets de développement dont celui du secteur minier.

Blandine Lusimana

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Mauoukani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundaka Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

KINDU

La Snel améliore la desserte électrique

La Société nationale d'électricité (Snel SA) a installé, le 23 novembre, à Kindu, chef-lieu de la province du Maniema, un groupe électrogène de 500 KVA.

Le directeur général de l'opérateur public de l'énergie électrique, Fabrice Lusinde wa Lusangi Kabemba, a en fait honoré la promesse faite lors d'une visite à Kisangani, dans la province de Tshopo, et à Kindu. La population a accueilli dans la liesse le groupe qui va accroître la fourniture de l'électricité dans cette ville. La foule a sauté sur l'occasion pour remercier le président de la République, Félix Tshisekedi, et lui promettre un vote massif, lui qui est candidat à sa propre succession à la présidentielle du 20 décembre prochain.

Pour rappel, le directeur général de la Snel avait effectué une visite à la centrale thermique de Kindu afin d'évaluer les besoins et planifier le rééquipement et la relance de la production locale d'électricité. Avant l'achat du groupe électrogène, la Snel s'approvisionnait en courant électrique auprès de la société Sakima pour desservir les habitants de Kindu. Avec cette nouvelle acquisition, elle va fournir un service de qualité à la population du chef-lieu de Maniema. Les techniciens du géant congolais de l'énergie électrique sont déjà à l'œuvre pour la mise en service de ce groupe électrogène qui sera connecté au réseau dans un bref délai, selon les instruc-



Vue d'un dispositif électrique de la Snel

Les techniciens du géant congolais de l'énergie électrique sont déjà à l'œuvre pour la mise en service de ce groupe électrogène qui sera connecté au réseau dans un bref délai, selon les instructions du directeur général, Fabrice Lusinde. A Kisangani, les travaux de réhabilitation du réseau de distribution partiellement vandalisé dans les communes de Mangobo et Lubunga (rive gauche du fleuve Congo), lancés par la Snel, sont en phase terminale, soutient-on.

tions du directeur général, Fabrice Lusinde. A Kisangani, les travaux de réhabilitation du réseau de distribution

partiellement vandalisé dans les communes de Mangobo et Lubunga (rive gauche du fleuve Congo), lancés par la

Snel, sont en phase terminale, soutient-on. Electricité et croissance du PIB

Ces actions de la Snel et d'autres marquent une avancée significative dans l'amélioration de la fourniture d'électricité dans la région. Le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, les a mentionnés lors de son allocution sur l'état de la nation, le 14 novembre dernier, devant les deux chambres du Parlement réunies en Congrès, évoquant la corrélation directe entre la consommation de l'électricité, la croissance du Produit intérieur brut (PIB) et la création des richesses. Il était revenu sur les efforts entrepris par la Snel pour inverser la tendance d'une stagnation de l'industrie électrique depuis la mise en service de la Centrale d'Inga 2, près de quatre décennies auparavant. Félix Tshisekedi avait souligné les réalisations majeures dans le secteur de l'électricité géré par la Snel comme l'inauguration de la centrale électrique de Busanga, d'une capacité de 240 mégawatts, étape clé pour soutenir l'industrie minière du Sud et offrir l'accès à l'électricité à la population locale ; la réhabilitation des groupes G25, G27 et G20 de la centrale d'Inga 2 qui produit 500 mégawatts, posant un jalon important pour améliorer la distribution d'électricité, etc.

Martin Engimo

INFRASTRUCTURES

Plusieurs ouvrages réalisés à Kinshasa ouverts au public

Des routes et ponts construits sur fonds propres du gouvernement provincial de la ville capitale ont été officiellement ouverts, le 24 novembre, par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Le chef de l'Etat a parcouru tout l'itinéraire qui a relié plusieurs communes accompagné du gouverneur de la ville, Gentyng Ngobila. Une occasion pour le maire de la ville-province de démontrer au président de la République qu'il était maintenant

Le chef de l'Etat a parcouru tout l'itinéraire qui a relié plusieurs communes accompagné du gouverneur de la ville, Gentyng Ngobila. Une occasion pour le maire de la ville-province de démontrer au président de la République qu'il était maintenant possible de joindre la commune de Lemba partant de celle de Ngaliema, sans passer par les circuits traditionnels dont les avenues Bongolo, Victoire ou Sendwe.

possible de joindre la commune de Lemba partant de celle de Ngaliema, sans passer par les circuits traditionnels dont les avenues Bongolo, Victoire ou Sendwe.

Les deux personnalités ont parcouru l'itinéraire allant du quartier Camp Luka, dans la commune de Ngaliema, jusqu'à la deuxième porte de la Foire internationale de Kinshasa, dans la commune de Lemba. Ils sont partis du quartier Camp Luka, dans la commune de Ngaliema, jusqu'à Lemba Foire en passant par le pont Lubudi, les avenues Landu, Shaba, Ngiri-Ngiri, Elengesa, Lwanza, dans la commune de Makala, et Kikwit, dans les communes de Ngaba, Limete et Lemba. Il s'agit là d'une transversale est-ouest qui va permettre le désengorgement des avenues By-pass, Lumumba, Victoire et Kasa-Vubu.

Lucien Dianzenza



Le pont Lubudi

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

Un rapport de l'IGF accable le comité de gestion de l'UPN

Le rapport a relevé l'opacité dans la gestion de l'institution de l'enseignement universitaire et exige la révocation du comité de gestion ainsi que la saisine de la justice contre ce groupe.

L'Inspection générale des finances (IGF) a noté de graves fautes de gestion, notamment le détournement de plusieurs millions de dollars, la non-déclaration des étudiants régulièrement inscrits, le non-paiement des taxes, le paiement exorbitant des primes des membres du comité de gestion, la perception des frais illégaux, etc.

Face à la gravité des faits, l'IGF recommande la suspension de tous les membres du comité de gestion de cet établissement de l'enseignement supérieur et universitaire ainsi que la saisine de la justice. Auprès du procureur général près la Cour d'appel de Kinshasa/ Gombe, elle veut obtenir l'interpellation du recteur, de l'administrateur du budget ainsi que de tous les autres membres du comité de gestion impliqués dans la mauvaise gestion des deniers publics, afin d'en tirer toutes les conséquences légales sur leurs comportements indécents. Ce contrôle, indique-t-on, a couvert la période allant



Une vue partielle du rectorat de l'UPN

de 2015 à mai 2023. Le rapport a relevé que pendant cette période, l'Université pédagogique nationale (UPN) a été dirigée par plusieurs comités de gestion dont celui encore en place au moment de l'exécution de cette mission.

Lucien Dianzenza

PARTENARIAT MINIER

L'Université Mohamed VI du Maroc se rapproche de la RDC

La ministre des Mines, Antoinette N'Samba Kalambay, a récemment échangé dans son cabinet de travail avec une délégation de l'Université Mohamed VI du Maroc, particulièrement sa Faculté de polytechnique conduite par le Pr Mouttaqi Abdellah.

Les hôtes de la ministre des Mines ont présenté le projet de partenariat de leur pays, via l'Université Mohamed VI, à la République démocratique du Congo (RDC). Ce partenariat porte sur les études et la recherche dans le domaine des mines, notamment en ce qui concerne le Centre d'expertise, d'évaluation et de commercialisation (CEEC) des matières minérales.

La délégation a également présenté à Antoinette N'Samba Kalambay le programme de ses visites sur le terrain à travers la mine de cuivre à Kolwezi et celle effectuée à travers le laboratoire des unités de production auxquelles s'ajoutent les réunions avec le directeur technique du Centre ainsi qu'avec le président du Conseil d'administration.

L'autre point développé au cours de cette audience c'est l'initiative de la diversification minière qui a été lancée par l'Université Mohamed VI, par le biais de sa Faculté de polytechnique à travers laquelle quatre jeunes géologues congolais vont travailler en partenariat avec cette université et celles de la RDC sur le volet technique de la géologie.

Pour le partenariat avec le CEEC, la matrice de formation est en phase de finalisation et



La délégation de l'Université Mohamed VI posant avec la ministre des Mines

La délégation a également présenté à Antoinette N'Samba Kalambay le programme de ses visites sur le terrain à travers la mine de cuivre à Kolwezi et celle effectuée à travers le laboratoire des unités de production auxquelles s'ajoutent les réunions avec le directeur technique du Centre ainsi qu'avec le président du Conseil d'administration.

sur le volet scientifique, il y aura des étudiants en doctorat qui devront être choisis et encadrés via des thèses dans les filières bien définies, proposées par le service de géologie ainsi que les professeurs de l'Université de Kinshasa qui auront également à assurer le co-encadrement.

Blandine Lusimana

GOUVERNEMENT

Le Conseil des ministres se réunit en restreint

En vue d'assurer la continuité des services publics en cette période exceptionnelle de campagne électorale, le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a présidé une réunion restreinte du Conseil des ministres.

Aussitôt rentré au pays après sa participation active au 4 Sommet du G20 Compact with Africa 2023, à Berlin, en Allemagne, le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, a présidé, le 22 novembre à l'Hôtel du gouvernement à Kinshasa, une réunion restreinte du Conseil des ministres. Quelques membres y ont pris part. Selon le ministre de la Communication et Médias et porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya Katabwe, le chef du gouvernement a souligné, dans sa communication, la nécessité d'assurer la continuité des services publics en cette période de la campagne électorale.

« Le Premier ministre, chef du gouvernement, a présidé, ce mercredi 22 novembre 2023, la troisième réunion restreinte du Conseil des ministres. Quatre points étaient inscrits à l'ordre du jour de cette réunion restreinte, à savoir: communication du Premier ministre, chef du gouvernement; point d'information; examen et adoption des dossiers; puis examen et adoption des textes. Dans sa communication, le Premier ministre, chef du gouvernement, est revenu sur la nécessité d'assurer la continuité des services publics, parce que cette

réunion était la première depuis le début de la campagne électorale. Il a exhorté les membres du gouvernement concernés par les questions comme celles de la monnaie, de l'approvisionnement en carburant et d'autres denrées de première nécessité de rester en permanente alerte pour pouvoir répondre aux préoccupations de nos populations », a indiqué Patrick Muyaya dans le compte-rendu de la réunion livrée à la presse.

Et de poursuivre : « Dans le même ordre d'idées, des missions gouvernementales seront diligentées dans le territoire de Malembe Nkulu et en province orientale, principalement à Kisangani pour faire le suivi à la suite des événements qui ont touché la sécurité dans ces parties du pays. Le Premier ministre, chef du gouvernement, est aussi revenu, durant cette réunion, sur sa participation en Allemagne, il y a quelques jours, aux grandes réunions de Compact with Africa, initiative à laquelle la République démocratique du Congo a été acceptée ».

Désengagement progressif de la Monusco...

Le porte-parole du gouvernement a ajouté : « Au su-



Une vue de la réunion restreinte du Conseil des ministres du 22 novembre 2023

jet des points d'information, le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, a fait la présentation au Conseil de la dernière note qui a été signée conjointement avec la Monusco qui consacre le début du processus de désengagement progressif suivant la volonté exprimée par le président de la République à la suite de la volonté populaire exprimée, notamment à travers les manifestations des rues. Ce qui permet, dans les prochains jours, le désengagement effectif de la mission des Nations unies en République démocratique du Congo ».

Patrick Muyaya a continué : « Pour sa part, la ministre des Finances a présenté au Conseil des ministres une offre de financement pour la fourniture et la livraison en urgence des produits de première nécessité dans les zones fragilisées. Au sujet de l'examen et adoption des dossiers, le vice-ministre du Budget a présenté le dossier relatif à l'implémentation de la feuille de route pour le déploiement du système intégré de gestion des marchés publics pour en assurer une plus grande transparence. À propos de l'examen et

adoption des textes, deux textes ont été présentés par le vice-ministre de la Justice et garde des Sceaux. Le Premier concerne le projet de loi portant habilitation du gouvernement et le deuxième portant sur le projet de loi autorisant la prorogation de l'état de siège sur une partie du territoire de la République démocratique du Congo ».

Notons-le, certains membres du gouvernement, candidats à différents niveaux des élections, sont sur le terrain pour battre campagne, conformément à la loi électorale.

Martin Engimo

ACTION CLIMATIQUE

La RDC invitée à renforcer ses investissements publics

La République démocratique du Congo (RDC) devrait se doter, dans les meilleurs délais, d'institutions plus solides et résilientes. Dans le cas contraire, met en garde le Groupe de la Banque mondiale (GBM) dans son dernier rapport national sur le climat et le développement (CCDR), il y a un risque très élevé que le changement climatique ne réduise à néant les gains durement acquis par le pays, notamment dans le domaine du capital humain. Selon les experts, 16 millions d'individus pourraient entrer dans la catégorie des personnes pauvres d'ici à 2050.

La menace est bien réelle pour la RDC qui possède la moitié des forêts d'Afrique, d'importantes ressources en eau et des réserves minérales essentielles à la transition verte. Seulement voilà, ces richesses ne profitent pas suffisamment à l'action climatique mondiale, du moins pour l'heure. Cette situation la met en difficulté dans sa posture de « pays solution » au changement climatique, tout en générant des revenus pour renforcer sa résilience et une croissance durable à faible émission de carbone. En l'absence de tout recadrage, le changement climatique devrait entraîner des dégâts

énormes, notamment sur le plan du capital humain.

Dans son rapport très commenté depuis sa publication, il y a quelques jours, le GBM dresse des perspectives plutôt sombres si le pays n'arrive pas à se doter d'institutions plus solides et plus résilientes, à faire face aux conflits et à investir substantiellement afin d'atteindre ses objectifs climatiques. En arrivant même à maintenir la trajectoire de la croissance (plus de 8 % en 2022), l'absence de mesures dans le domaine climatique pourrait avoir des répercussions sérieuses. Les quelques chiffres disponibles in-

diquent une perte de 4,7 % à 12,9 % du produit intérieur brut d'ici à 2050 et 16 millions de pauvres supplémentaires à la même échéance.

D'où l'appel à des investissements et autres politiques inclusives supplémentaires pour consolider la croissance économique et la durabilité des moyens de subsistance. Les investissements publics nécessaires pour compenser partiellement les risques liés au changement climatique sont estimés à environ 10,9 milliards de dollars américains d'ici à 2050. Il s'agira, par exemple, de construire des infrastructures de transport améliorées,

d'atténuer les impacts sanitaires du réchauffement climatique sur la productivité du travail et de réduire les risques d'inondations en milieu urbain. Avec des politiques appropriées, les forêts congolaises pourraient générer une valeur estimée entre 223 et 398 milliards de dollars américains par an au carbone stocké et aux services écosystémiques associés nécessaires pour atténuer les impacts des catastrophes et renforcer la résilience des communautés de la RDC. Sans une protection avérée, ces mêmes forêts perdront 40 % de leur étendue actuelle.

Laurent Essolomwa

CAF/C1 PHASE DE GROUPES

Mazembe battu d'entrée par Pyramids FC au Caire

C'est par une défaite que le Tout Puissant Mazembe de Lubumbashi a commencé, le 24 novembre au Caire, la phase des groupes de la Ligue des champions édition 2023-2024. Il a été battu 0-1 par Pyramids FC d'Egypte par 0 but à 1.

L'unique but de la partie, inscrit à la 54e minute, a été l'œuvre de l'attaquant sud-africain Fagrie Lakay, sur une passe décisive de l'international congolais, Fiston Kalala Mayele.

Le onze de départ de Mazembe s'est composé du gardien de but Faty, et dans le champ, Ernest Luzolo Sita, Ntambwe, Atibu Radjabu, Ibrahima Keita, Ngalamulume Bato, Glody Likonza, Aiugstine Oladapo (remplacé par Patient Mwamba à la 63e minute), Louis Ameka Autchanga (remplacé à la 63e minute par Cheick Omar Abdallah Fofana), Philippe Kinzumbi et Fily Traoré (remplacé par Joël Beya à la 63e minute). Bien que disciplinés et en place tactiquement, les joueurs du coach Lamine Ndiaye ont fini par ployer et encaisser le seul but du match à force de le subir.

Le technicien franco-sénégalais l'a reconnu après le match. « C'est vrai que ce n'est pas le résultat qu'on espérait, mais



Vue du match entre Pyramids FC et Mazembe, le 24 novembre 2023, au Caire.

il est logique. Nous n'avons pas joué notre jeu, et nous n'avons pas été dangereux sur le terrain. Nous ne pouvons pas espérer plus dans un match de la Ligue des champions quand on fait des fautes techniques. Nous

avons été en dessous de ce que nous avons l'habitude de faire collectivement », a-t-il déclaré.

Après cette première défaite, Lamine Ndiaye a tiré les leçons et s'est déjà tourné vers la rencontre de la deuxième

journée contre le club sud-africain de Mamelodi Sundowns. « Le prochain match, c'est Mamelodi qui est l'une des meilleures équipes actuellement en Afrique. Il faudra que chacun joue à son meilleur niveau si nous

voulons espérer un meilleur résultat, surtout que nous allons jouer chez nous et avec l'apport du public, nous allons le faire. Nous ne sommes pas là pour jouer la figuration. Aujourd'hui, on n'a pas été bon, cela arrive et nous allons retravailler pour faire beaucoup mieux », a-t-il laissé entendre.

La deuxième journée du groupe A est prévue pour le 2 décembre au stade TP Mazembe de Lubumbashi. L'on rappelle que, dans ce groupe A, se trouvent Mazembe de la République démocratique du Congo, Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud, Pyramids FC d'Egypte et Nouadhibou de la Mauritanie. Mazembe entame donc malencontreusement la phase des groupes de la Ligue des champions avec une défaite, quitte à faire mieux prochainement pour se relancer.

Martin Engimo

JUDO - ELIMINATOIRES JO 2024

La RDC gagne 4 médailles à Yaoundé

Deux médailles en argent et deux autres en bronze, c'est le butin de la République démocratique du Congo (RDC) aux éliminatoires des Jeux olympiques Paris 2024 organisées à Yaoundé au Cameroun.

« L'équipe nationale de judo de la RDC a été classée en 8e place au classement général de l'Open qualificatif aux éliminatoires des Jeux olympiques Paris 2024, qui s'est déroulé du 18 au 19 novembre 2023, au Palais des sports Poposy de Yaoundé, au Cameroun, après avoir raflé 4 médailles dont deux en argent et deux en bronze », a précisé Me Pija Bondele, directeur technique national de la Fédération nationale congolaise de judo (Fénacoju). Et d'ajouter : « Lors de ces épreuves qualificatives, la RDC a été représentée par 6 athlètes, à savoir Daso Kisoka dans la catégorie de -60kg, Josiphia Bola et Bamba Ekwaki (-66 kg), Cédric Kalonda (-81 kg), Evoloko Ilumbe (-90 kg), ainsi qu'Enoch Kashama

respectivement par les judokas Daso Kisoka (-60 kg), Josiphia Bola (-66 kg) et Bamba Ekwaki (-66 kg). Et le dimanche 19 novembre, Enoch Kashama a remporté une autre médaille de bronze ».

L'athlète Daso Kisoka a éliminé le Camerounais Bizvedie Dakoumba en quarts de finale et le Burundais Raoul Ndingi en demi-finale, avant de perdre en finale chez les -60 kg face au Sénégalais Diop Moussa. Et Josiphia Bola (-66 kg) s'est imposé devant le Centrafricain Zacko Ngawili et le Gabonais Nkero en quarts de finale et demi-finale, avant de perdre en finale.

Le judoka Bamba Ekwaki (-66 kg) a écarté de son chemin deux Camerounais, respectivement Koung A Koung, en huitièmes de finale et de Begoume



Les judokas gagnent quatre médailles à Yaoundé aux éliminatoires des JO 2024

« Lors de ces épreuves qualificatives, la RDC a été représentée par 6 athlètes, à savoir Daso Kisoka dans la catégorie de -60kg, Josiphia Bola et Bamba Ekwaki (-66 kg), Cédric Kalonda (-81 kg), Evoloko Ilumbe (-90 kg), ainsi qu'Enoch Kashama (+100 kg) ». Me Pija Bondele a indiqué : « Le samedi 18 novembre, trois médailles dont deux en argent et une en bronze ont été arrachées respectivement par les judokas Daso Kisoka (-60 kg), Josiphia Bola (-66 kg) et Bamba (-66 kg). Et le dimanche 19 novembre, Enoch Kashama a remporté une autre médaille de bronze »

(+100 kg) ». Me Pija Bondele a indiqué : « Le samedi 18 novembre, trois médailles dont deux en argent et une en bronze ont été arrachées res-

Ottou, en quarts de finale, avant de perdre en demi-finale face à un troisième, Bettiene Ombio. Enfin, Evoloko Ilumbe (-90 kg) a remporté la dernière

médaille en bronze après deux victoires face à deux Camerounais Emmanuel Ngankou et Woungly Massa.

Classement général des éli-

minatoires

1. Sénégal (4 médailles d'or et 1 bronze)
2. Cameroun (3 médailles d'or, 8 d'argent et 11 bronze)
3. Maroc (2 médailles d'or et 2

- d'argent)
4. Afrique du Sud (2 médailles d'or)
5. Côte d'Ivoire (1 médaille d'or, 1 d'argent et 3 bronze)
6. Gabon (1 médaille d'or)
7. Thaïlande (1 médaille d'or)
8. RDC (2 médailles d'argent et 2 bronze)
9. Burundi (1 médaille d'argent et 1 bronze)
10. Centrafrique, Bénin, Islande et Mozambique (1 médaille de bronze à chacun).

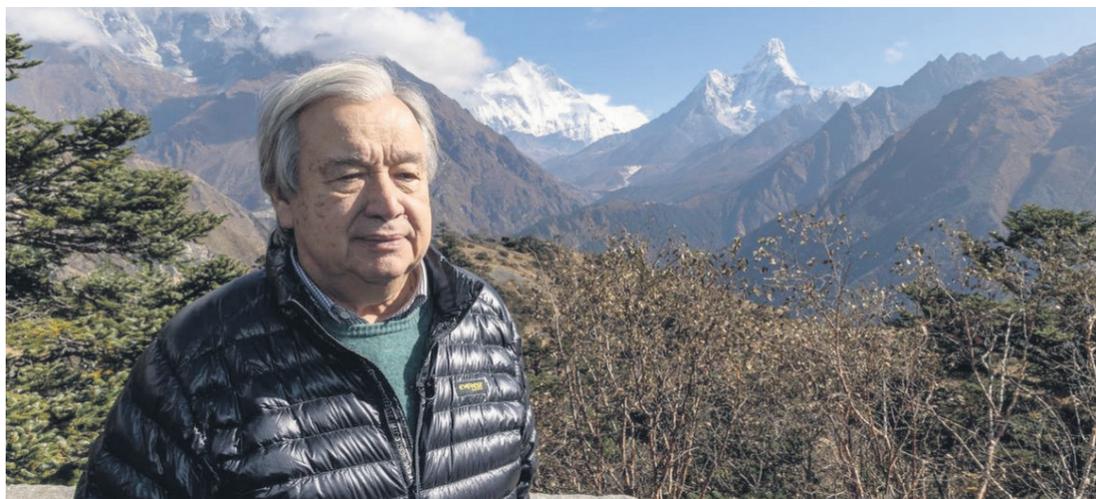
M.E.

COP28

Antonio Guterres appelle à combler le déficit en matière d'ambition climatique

La conférence sur le climat, COP28, qui se tiendra prochainement à Dubaï, « doit être le lieu idéal pour combler de toute urgence le déficit en matière d'ambition climatique », alors que les émissions de gaz à effet de serre continuent d'augmenter et que le chaos climatique s'intensifie, a insisté le chef de l'Organisation des Nations unies (ONU), António Guterres.

L'ONU climat affirme que les émissions mondiales de gaz à effet de serre doivent diminuer de 45% d'ici à la fin de cette décennie par rapport aux niveaux de 2010, pour atteindre l'objectif de limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 degré Celsius. Toutefois, selon son dernier rapport, les émissions devraient plutôt augmenter de 9%. Antonio Guterres a appelé à une accélération des calendriers en matière de zéro émission nette « afin que les pays développés s'approchent le plus possible de l'objectif fixé en 2040 et les économies émergentes aussi près que possible de celui de 2050 ». Il a également exhorté à accroître les investissements dans les énergies renouvelables, pour aller de pair avec l'élimination progressive des combustibles fossiles. Le chef de l'ONU a souligné que les pays développés doivent rétablir la confiance « en respectant leurs engagements financiers », ajoutant que « des progrès petit à petit ne suffiront pas ». Il est temps d'instaurer une explosion d'ambition climatique dans chaque pays, ville et secteur, selon lui. Il a



Le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, visite Syangboche, dans le district de Solukhumbu, au Népal/Narendra Shrestha

fait valoir que les gouvernements doivent s'unir pour rassembler les financements, le soutien et les partenariats nécessaires.

Les « petits pas » ne suffisent pas

« Le rapport d'aujourd'hui montre que les gouvernements conjugués prennent de petites mesures pour éviter la crise climatique. Et il montre pourquoi les gouvernements doivent faire des progrès audacieux lors de

la COP28 à Dubaï, pour être sur la bonne voie », a déclaré le secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Simon Stiell. « Cela signifie que la COP28 doit constituer un tournant décisif. Les gouvernements doivent non seulement se mettre d'accord sur les mesures climatiques plus strictes qui seront prises, mais aussi commencer à montrer exactement comment les mettre en

œuvre », a-t-il ajouté.

La conclusion du premier bilan mondial à la COP28 est le moment où les nations peuvent retrouver leur élan pour intensifier l'action dans tous les domaines et se mettre sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris de 2015, a-t-il indiqué. Selon lui, le dernier rapport de la CCNUCC montre que l'ambition climatique mondiale a stagné au cours de l'année écoulée et que les plans climatiques nationaux sont «

remarquablement mal alignés » avec la science. « Alors que la réalité du chaos climatique frappe les communautés du monde entier – avec des inondations, des incendies et des sécheresses toujours plus violents – le gouffre entre les besoins et l'action est plus menaçant que jamais », a dit le chef de l'ONU.

Montrer les bénéfices de l'action climatique

« Le rapport sur le bilan mondial publié cette année par l'ONU sur les changements climatiques montre clairement dans quels domaines les progrès sont trop lents. Mais il présente également la vaste gamme d'outils et de solutions proposés par les pays. Des milliards de personnes s'attendent à ce que leurs gouvernements se saisissent de cette boîte à outils et la mettent en œuvre », a déclaré Simon Stiell. « Chaque fraction de degré compte, mais nous sommes très loin du compte. La COP28 est le moment idéal pour changer cela », a-t-il poursuivi.

Noël Ndong

PROGRAMME « APPRENDRE »

Partage des expériences et mise en place des ambassadeurs

Après bientôt six années de mise en œuvre, dans le cadre de sa mission de fédération de l'expertise francophone en éducation, le programme « Apprendre » convie ses principaux partenaires et les plus engagés de ses experts pour un événement placé sous le signe du partage d'expériences et de l'intelligence collective, en vue de la définition d'une nouvelle feuille de route commune pour l'ensemble des membres de la plateforme.

Les 23 et 24 novembre, le programme « Apprendre » a permis, en deux journées découpées en quatre parties bien définies, de travailler sur deux thèmes distincts, à savoir « Bilan et réflexions collectives autour du projet de plateforme partenariale d'expertise du programme « Apprendre » après cinq ans » et, « Comment garantir l'efficacité et la pérennité des actions du programme « Apprendre » ? ».

Les travaux ont porté sur trois ateliers. Le premier a visé à faire collaborer l'ensemble des participants à l'évolution de l'action mutualisée des partenaires du programme « Apprendre » en s'appuyant sur l'expertise des différents intervenants pour apporter au contexte un cadrage, ainsi que des pistes d'inspirations, à l'ensemble des participants. Envisageant des actions concrètes, cela a permis de favoriser la pérennité des ressources pédagogiques mutualisées et de faire perdurer le vivier d'experts « Apprendre ». Le deuxième portait sur une analyse réflexive à propos de l'action des GTE, leurs modalités d'intervention et leur positionnement dans le dispositif « Apprendre » pour ensuite imaginer des manières de renforcer leur structuration. Cet atelier a permis d'établir « un



Gérard Mabonzo, point focal « Apprendre » de la République du Congo lors de la remise de passeport d'ambassadeur « Apprendre », Paris, 24 novembre 2023/DR

canevas stratégique» avec des objectifs, des indicateurs de résultats, des principes directeurs de fonctionnement ainsi que des activités à mettre en œuvre.

Le troisième était prévu pour développer le transfert des actions au niveau national, renforcer le rôle de l'expertise nationale dans le cadre du programme « Apprendre ». Pour ce faire, l'atelier a offert un regard analytique et rétrospectif sur les cinq premières

années du projet à travers le récit des points focaux et des experts nationaux. Sur cette base, les participants ont dégagé les principaux défis du transfert des actions au niveau national et proposé des pistes de solutions qui pourront être implémentées au sein du programme « Apprendre ». À la fin des travaux des deux journées, les organisateurs ont présenté le programme des ambassadeurs et procédé à la remise

des passeports. Ce document attribué à chaque récipiendaire la preuve de la pérennisation et de la capitalisation des actions du programme « Apprendre ». Les ambassadeurs s'engagent sans faille, prêts à partager leurs compétences pour la promotion de qualité.

Pour le Congo, c'est Gérard Mabonzo, représentant du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, point focal « Apprendre » de

la République du Congo, qui, parmi les participants, a été désigné dans cette mission.

Selon les organisateurs, les ambassadeurs incarnent l'excellence dans leurs domaines respectifs et participent au rayonnement de la communauté en touchant un large public, des décideurs politiques aux enseignants, en passant par les encadreurs, sans oublier les partenaires.

Marie Alfred Ngoma

COOPÉRATION SUD-SUD

Le Canada et l'Afrique envisagent d'organiser le premier festival économique

Le directeur général, coach en développement d'affaires, Hische André Yaba, a échangé le 23 novembre par visioconférence avec la presse sur la nécessité de rapprocher l'Afrique et le Canada afin de renforcer et d'améliorer la coopération Sud-Sud dans le domaine de l'ingénierie et de l'entrepreneuriat en vue de la tenue, du 12 au 13 mai prochain, à Montréal, de leur premier festival économique.

Promoteur de la foire économique Canada-Afrique depuis 2014, Hische André Yaba a indiqué aux journalistes qu'il s'agit juste de faire comprendre à l'auditoire que l'Afrique aujourd'hui a une possibilité de pouvoir véhiculer le message de l'entrepreneuriat. Selon lui, c'est l'entrepreneuriat relié aux métiers de première ligne qui va permettre de créer des milliers d'emplois dans les pays africains. « Et si cet entrepreneuriat ne tient pas compte de nos sociologies, ce qui va arriver c'est que nous allons simplement imiter les pays développés, mais sans pouvoir intégrer la réelle solution qu'il nous faut pour développer nos pays. Et c'est à travers l'entrepreneuriat qu'on pourra soutenir le problème de l'emploi. Vous comprenez que si des mécaniciens, des plombiers, des menuisiers, des serruriers sont certifiés par nos Etats et encadrés à travers l'entrepreneuriat, ce sont des chefs d'entreprise qui vont encadrer des employés et cela va créer des milliers d'emplois », a-t-il expliqué.

de première ligne, il a indiqué qu'après avoir mené une multitude de missions dans les deux Congo, au Bénin, au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Gabon en vue de collecter plusieurs données, le constat est que le champ classique de l'éducation est beaucoup plus orienté à ce niveau. Or, dans des pays comme le Canada, la France, les Etats-Unis et l'Angleterre, ces champs d'action sont orientés vers les formations techniques.

Au niveau de l'éducation classique, a-t-il renchéri, tous les pays francophones africains ont mis en place un système d'éducation qui démontre aujourd'hui que pour réussir, il faut aller dans les écoles classiques. « Lorsqu'on arrive à l'université, on en sort avec un diplôme. Vous allez convenir avec moi qu'on pourra être un administrateur ou un fonctionnaire. Mais, jamais on ne pourra développer une économie », a-t-il insisté.

Le système classique, a poursuivi Hische André Yaba, est fait pour entretenir et maintenir les fonctions publiques ou encore



Hische André Yaba/Adiac

les systèmes administratifs. Le secteur technique, a-t-il regretté, est malheureusement très peu développé dans toute la confédération francophone africaine, alors que c'est à travers tout ce qui est technique qu'on crée une classe moyenne. « Il faut entretenir nos voitures, il faut bien se

vêtir, il faut éventuellement entretenir tout ce que nous avons mis en place comme infrastructures et autres, mais nous avons toujours tendance à faire appel à la main d'œuvre internationale qui a une expertise attirée. Alors qu'aujourd'hui, l'Afrique représente une grande opportu-

rité, surtout à travers sa main d'œuvre mais qui est non qualifiée... », a-t-il déploré.

En définitive, a soutenu Hische André Yaba, le coup de pouce pour les jeunes entrepreneurs se traduit par le renforcement des capacités entrepreneuriales en Afrique et il a été mis en place un consortium au niveau du Canada dédié à l'Afrique. Concrètement, il s'agit d'aider les jeunes dans la gestion des Petites et moyennes entreprises. « Notre objectif est de créer des emplois, former plus de jeunes, suivre le transfert des compétences, implanter des centres de formations entrepreneuriales... C'est ce qui va nous permettre aussi d'être indépendants vis-à-vis de la sphère occidentale... L'objectif principal est de former pour créer localement des centres spécialisés de formation en Côte d'Ivoire pour l'Afrique de l'Ouest, au Congo pour l'Afrique centrale et qui par la suite vont s'étendre sur toutes les sous-régions que nous connaissons... », a promis, Hische André Yaba.

Guillaume Ondze

DROITS DE L'HOMME

Acat-Congo accentue sa lutte contre les détentions préventives abusives

L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Acat)-Congo a présenté à la presse, le 24 novembre à Brazzaville, un nouveau projet de lutte contre la détention préventive abusive en République du Congo, financé par l'Union européenne.

Intitulé « Garantir les libertés fondamentales et la dignité humaine des personnes privées de liberté », le nouveau projet d'Acat constitue la troisième phase d'un programme financé par l'Union européenne. Prévu sur trois ans, le projet permettra de réaliser un certain nombre d'activités liées aux droits des personnes en détention préventive ou après détention.

Parmi les activités à mener dans la mise en œuvre du projet, Acat va, en premier lieu, organiser des réunions de travail qui regrouperont des sachants venant de l'administration judiciaire et pénitentiaire, des services sociaux, des forces de l'ordre et des acteurs de la société civile.

L'organisation non gouvernementale de défense des droits de l'homme va aussi tenir des campagnes populaires pour sensibiliser la population aux droits de l'homme afin de permettre au grand nombre de connaître ses droits fondamentaux et être capable de les valoir et de les défendre. « Parmi les activités au programme, il y a aussi la visite des lieux de détention et des postes de sécurité publique, question de se faire



Christian Loubassou

une idée de comment les détentions préventives se font. Nous avons également un projet sur la réinsertion sociale des jeunes délinquants et ex-détenus qui se fera à travers des sessions de formation aux petits métiers », a précisé le président d'Acat-Congo, Christian Loubassou.

En initiant ce projet, Acat-

Congo vise à contribuer à la visibilité des problématiques relatives à la détention préventive, à la garde-à-vue, à la surpopulation carcérale et à la réinsertion sociale au près du grand public. Il s'agit notamment de sensibiliser l'opinion publique aux garanties judiciaires encadrant la détention préventive et l'accès à la justice.

Firmin Oyé

JUSTICE

Deux présumés trafiquants de trophée de panthère jugés à Pointe-Noire

Le Tribunal de grande instance de Pointe-Noire va donner, le 5 décembre prochain, son verdict sur le procès qui implique deux présumés trafiquants d'une peau de panthère, trophée d'une espèce animale intégralement protégée.

Les deux présumés trafiquants fauniques avaient été pris, le 2 septembre dernier à Pointe Noire, en flagrant délit de détention, circulation et tentative de commercialisation d'une peau de panthère. Au cours des précédentes audiences sur cette affaire, ces trafiquants avaient reconnu les faits qui leurs étaient reprochés. Ils avaient été interpellés pour détention, circulation et tentative de commercialisation d'une peau de panthère. L'un d'eux aurait acheté cette peau de panthère au village Bokania, dans le district de Makoua, département de la Cuvette. Il l'avait ensuite amenée à Pointe Noire pour la revendre.

L'interpellation de ces deux présumés délinquants fauniques avait été effectuée par les éléments de la section de recherches judiciaire de la région de gendarmerie de Pointe-Noire, en collaboration avec les agents de la direction départementale de l'Economie forestière, appuyés par les techniques du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (Palf). Précisons que l'article 27 de la loi congolaise sur la faune et les aires protégées stipule : « L'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits, sauf dérogations spéciales de l'administration des eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique... ».

Les contrevenants de cette disposition légale risquent des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ferme ainsi qu'une amende allant jusqu'à cinq millions FCFA. Signalons que le commerce illégal de produits de la faune conduit progressivement à l'extinction des espèces animales sauvages à travers le monde.

Fortuné Ibara

COOPÉRATION SUD-SUD

Le Réseau investir en Afrique construit un forage d'eau à Dapélogo

Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, le Réseau investir en Afrique, présidé par le Congolais Charles Nzamba, réalise un forage d'eau à l'espace «Kongo-Burkina» de Dapélogo, au Burkina Faso.

Les travaux d'implantation d'un forage d'eau à l'Es-pace «Kongo-Burkina» de Dapélogo, financés par des fonds propres du Réseau investir en Afrique, confiés et conduits par l'entreprise KJC-Sarl, ont démarré depuis le 11 novembre dernier. C'est dans l'un des sites de ce réseau, situé à 1h 20 min environ de Ouagadougou, capitale du pays des hommes intègres, dans la province de l'Oubritenga, région du Plateau central.

Suite à la recherche menée sur le site, trois points d'eau ont été identifiés. Et, au bout de deux heures de temps d'investigations, l'eau a jailli avec une puissance phénoménale sous les acclamations d'une assistance totalement médusée, indiquent les membres du Réseau investir en Afrique et de l'association Somwaya.

«Il a fallu creuser jusqu'à 85 mètres environ pour faire jaillir l'eau pure »,



Le forage d'eau à l'Es-pace «Kongo-Burkina» de Dapélogo, au Burkina Faso, réalisé par le Réseau investir en Afrique/DR

« Nous avons eu peur, à un moment donné, de ne pas pouvoir faire remonter l'eau. Car nous avons une obligation de résultat. Mais l'opération s'est bien déroulée, nous avons pu trouver et faire jaillir l'eau tel que prévu ».

a expliqué le technicien de KJC-Sarl, Yacouba Ouattara. Son directeur général a confié : « Nous avons eu peur, à un moment donné, de ne pas pouvoir faire remonter l'eau. Car nous avons une obligation de résultat. Mais l'opération s'est bien déroulée, nous avons pu trouver et faire jaillir l'eau tel que prévu ».

Ce forage a été livré pour un débit de 4 à 6 m³ minimum par heure. « Un véritable don de la nature », a estimé le président du Réseau investir en Afrique.

Les initiateurs de cette installation du forage sur le site de Dapélogo expliquent qu'ils vont permettre à la communauté «kongolo-burkinabè» de bénéficier d'une source d'eau permanente afin de mener à bien les activités agricoles et artisanales. Parmi ces projets, celui initié par Charles Nzamba : «Une école, un champ ou un jardin maraîcher».

Marie Alfred Ngoma

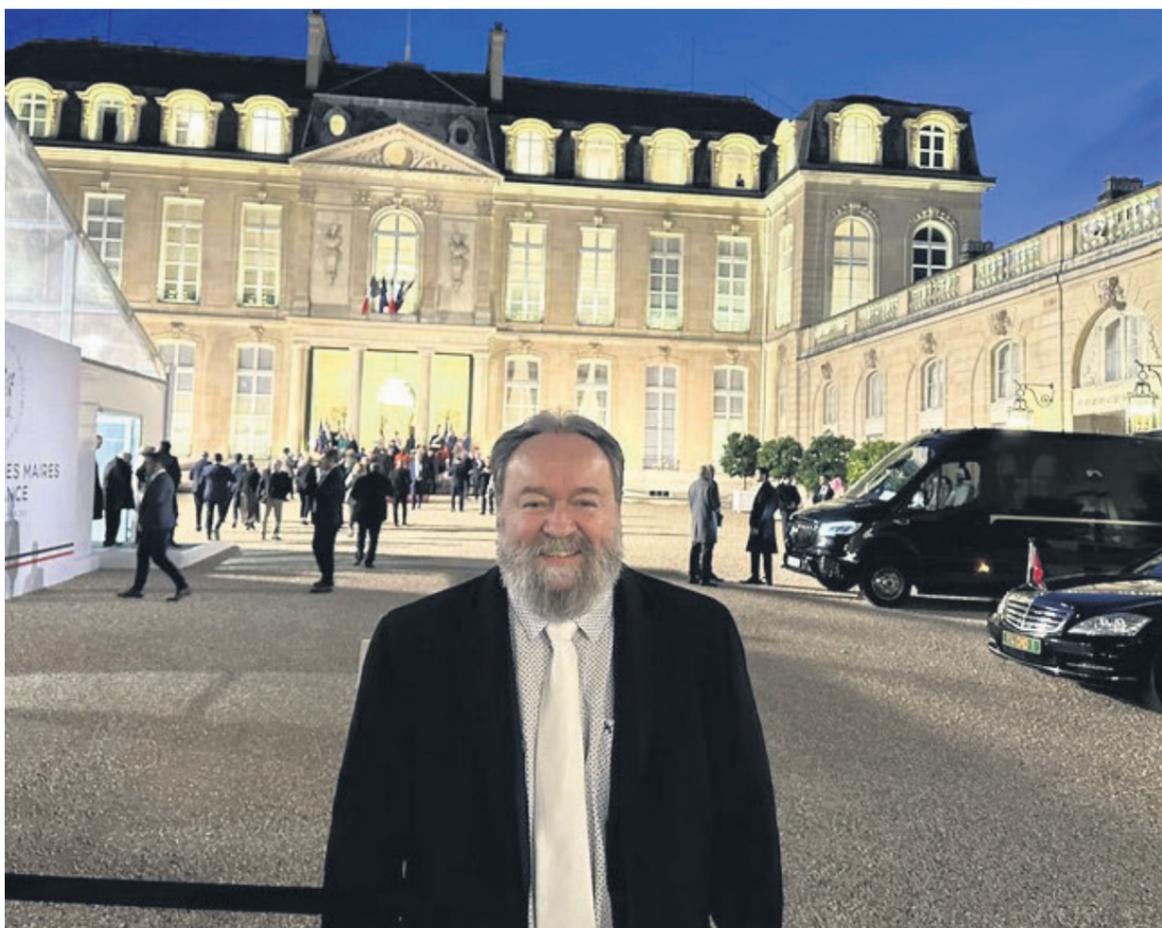
ELYSÉE

Le maire de Verquin reçu par Emmanuel Macron

Parmi les trente-trois élus du Nord et du Pas-de-Calais, Thierry Tassez, maire de Verquin, est allé porter son message de devoir mémoriel entre la France et l'Afrique.

Le président de la République, Emmanuel Macron, a réuni des maires de France au Palais de l'Élysée, le 22 novembre dernier, à l'occasion du congrès des maires, pour présenter le projet qu'il a qualifié de décentralisation réelle et audacieuse afin de recréer de la simplicité, plus de clarté sur les moyens financiers et un vrai statut de l'élu, en tenant compte de ses grands objectifs pour l'année qui vient.

À cette occasion, le maire de Verquin a honoré cette invitation, non seulement pour défendre ses administrés les Verquinois, mais aussi pour promouvoir sa ville qui s'ouvre au monde et, réciproquement, le monde qui s'ouvre à Verquin.



Thierry Tassez, maire de Verquin, à la réception de l'Élysée, Paris 22 novembre 2023/DR

Entre autres, cette année, le président de l'Assemblée du Congo, Isidore Mvoubi, s'est rendu dans cette ville des Hauts-de-France où il s'est vu présenter le travail mémoriel de la stèle Brazzaville capitale de la France libre / Hommage aux Africains morts pour la liberté du monde, mais aussi le lancement de la réalisation par Adoum Djibrine Peterman d'un long documentaire sur la saga du maréchal Leclerc, focus sur le Tchad et sur le serment de Koufra qui prend forme au fur et à mesure. En ligne de mire, maintenir la mémoire vive et se rappeler que « sans l'Afrique, la France était un pays libéré ; avec l'Afrique, elle est un pays vainqueur ».

M.A.N.

GOUVERNANCE

La BAD accorde un prêt de plus de soixante milliards de FCFA au Congo

Le ministre de l'Economie et des Finances, Jean Baptiste Ondaye, a signé le 23 novembre, à Brazzaville, un accord de prêt de plus de soixante milliards FCFA, avec le directeur général adjoint de la Banque africaine de développement (BAD) pour l'Afrique centrale, Solomane Kone.

« Le programme d'appui à la gouvernance et à la diversification économique, dans sa première phase, vient élargir le portefeuille des projets de la BAD exécutés au Congo », a indiqué le ministre des Finances, avant de souligner que ce programme a pour objectif de renforcer la résilience de l'économie congolaise. Il permettra, par conséquent, d'améliorer la gouvernance des entreprises publiques, particulièrement par l'adoption d'un nouveau cadre réglementaire ; de réduire le poids budgétaire des subventions aux entreprises publiques et de contenir les risques budgétaires. Ce programme aidera également à améliorer l'environnement des affaires en favorisant l'implication du secteur privé dans les domaines de production et de distribution.

Notons que l'appui budgétaire de la BAD intervient dans un contexte de l'exécution du programme économique et financier, soutenu par la facilité élargie de crédit que le Congo a conclue avec le Fonds monétaire international (FMI). En effet, dès la signature du programme avec le FMI, le Congo avait initié des discussions avec ses partenaires économiques et financiers dont la BAD, afin que cette institution l'aide à combler son déficit budgétaire pour une période de trois ans.

Pour le directeur général adjoint de la BAD pour l'Afrique centrale, l'approbation de ce programme marque une étape importante de la coopération entre son institution et le Congo, dans le cadre du nouveau document de stratégie pays 2023-2028, combiné à la revue de la performance du portefeuille 2023 approuvé par le Conseil d'administration en début de ce mois de novembre.

« Cet appui vient en soutien aux efforts du Congo visant à stabiliser le cadre macro-économique et budgétaire et à diversifier son économie. A ce titre, le programme d'appui à la gouvernance et à la diversification de l'économie, phase une, entend accompagner les autorités pour jeter les bases d'une croissance inclusive et durable », a-t-il indiqué.

Rappelons qu'en 2019, l'appui budgétaire de 210 millions de dollars que la Banque a accordé au Congo, en soutien au programme d'appui aux réformes économiques et financières qui était également soutenu par la facilité élargie de crédit du FMI, n'est pas allé à son terme.

Lopelle Mboussa Gassia

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Le taux de croissance revu à la hausse

Le Comité national économique et financier (Cnef), réuni le 24 novembre à Brazzaville, sous la présidence du ministre de l'Economie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, a signalé la poursuite de la consolidation de la situation macro-économique du Congo au cours de l'exercice 2023, avec un taux de croissance du produit intérieur brut qui ressortirait autour de 4% au lieu de 3% comme projeté précédemment.



La séance de travail/DR

« Cette situation résulterait principalement de la hausse attendue des activités dans le secteur pétrolier ainsi que de la progression des activités dans le secteur hors pétrole », a indiqué le directeur national de la Banque des Etats de l'Afrique centrale, Dino Daniel Ngassaki.

S'agissant des prix, le taux d'inflation en moyenne annuelle s'est élevé à 3,4% à fin juin dernier contre 2,6% en 2022, en raison principalement de l'inflation importée.

Examinant les différentes modalités de financement de l'économie congolaise au 30 septembre dernier, le Comité a relevé, en ce qui concerne les financements bancaires, que le cours de crédit brut a progressé de 8,5% tandis que les créances en souffrance ont reculé de 5,3%.

Quant aux financements levés sur le marché des valeurs du Trésor de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale,

ils affichent un encours de 1964,2 milliards, en hausse de 53,7%. Cet encours est majoritairement constitué des obligations du Trésor assimilables.

A propos du suivi des actions du pilier 2 du Préf-Cémac, des avancées ont été enregistrées, notamment dans le domaine de l'interconnexion des plateformes fiscales et des douanes, dans le cadre du projet du compte unique du Trésor.

Le rapport de l'exercice 2022 du Cnef a été adopté et le principe d'une révision des barèmes de contribution au budget approuvé. Sur cette base, le programme d'activité et le budget du Secrétariat général pour l'exercice 2024 a été adopté.

Sur le plan international, on relève le regain de l'activité économique mondiale au deuxième trimestre 2023, sous l'effet de la reprise de la demande en lien avec la ten-

dance baissière des tensions inflationnistes et les effets positifs de la normalisation des circuits d'approvisionnement sur le commerce mondial. Dans ce contexte, le Fonds monétaire international a maintenu inchangé sa prévision de croissance pour l'économie mondiale pour 2023 à 3% contre 3,5% en 2022.

L'inflation reviendra, quant à elle, à 6,9% en 2023, contre 8,7% en 2022. Au niveau sous-régional, les prévisions révisées pour 2023 tablent sur un ralentissement de la croissance économique. Elle reviendra à 2,4% en 2023 contre 2,7% comme précédemment projeté après 2,8% en 2022, en raison principalement du recul de l'activité pétrolière.

L'inflation restera élevée à 5,7% en moyenne contre 5,6% un an plus tôt, traduisant la hausse des prix des produits alimentaires importés et du carburant dans plusieurs pays.

L.Mb.G.

LE FAIT DU JOUR

Liberia : renaître et poursuivre

Les médias, les organisations internationales et monsieur tout le monde ont salué l'issue du processus électoral au Liberia, en particulier le fair-play du président sortant, George Weah, qui va céder le fauteuil dans quelques jours à Joseph Boakai. L'écart des voix entre le perdant et le vainqueur de la présidentielle des 10 octobre et 7 novembre est tellement minime (50,64%, contre 49,36%) que cette célébration unanime se justifie amplement.

Sous d'autres cieux, ce résultat serré aurait donné lieu à d'interminables contestations et à une crise politique majeure dans le pays. Chacun sait le sort que les crises postélectorales produisent généralement comme monstruosité. Au-delà de ce succès que l'on doit porter à l'actif des deux concurrents, il faut retenir que depuis près de deux décennies, le Liberia renaît de ses années de malheurs dont les meurtrissures sont encore présentes dans toutes les mémoires.

Des grandes arènes du football professionnel à la présidence de la République, George Weah est un homme habitué à gagner mais aussi à perdre. En 2005, alors qu'il venait de raccrocher ses crampons avec un ballon d'or (1995) dans son escarcelle, Mr George, ainsi l'appelaient-ils du temps où il enflammait les stades, n'avait pu arriver à la cheville de Mme Ellen Johnson Sirleaf qui le distança de très loin à 59,4%, contre 40,6% des voix, lors du scrutin présidentiel. Il dut se résoudre à apprendre à faire de la politique et la chance lui sourit douze années plus tard, en 2017.

Ironie du sort, cette année-là, c'est de Joseph Boakai, vice-président de Sirleaf, que George Weah triompha. Ce fut avec une marge prestigieuse de 61,5% quand son poursuivant se contentait de seulement 38,5%. On a dorénavant le sentiment que les pays du monde peinent à fabriquer les politiques d'autant plus qu'en Afrique ou ailleurs, beaucoup

vont et reviennent. Dans le cas du Liberia, la bataille entre les mêmes prétendants s'est renouvelée deux fois, le bel avantage étant que la confrontation s'est civilisée au contraire de ce qu'elle fut dans ce pays entre 1980 et 2005.

L'on se souvient, en effet, de la vague d'assassinats politiques crapuleux qui suivirent la prise du pouvoir du sergent Samuel Doe en 1980, lorsqu'il passa par les armes le président en poste, William Richard Tolbert, et plusieurs de ses ministres ; des rebellions qui éclatèrent ensuite à partir de 1989, tentaculaires entre le Liberia et la Sierra Leone ; d'intraitables seigneurs de guerre dont, entre autres, Prince Johnson, qui lui arracha la vie avec une rare cruauté mais aussi un certain Foday Sankoh et son homme de main, Sam Bockarie.

Du fond de sa cellule où il purge depuis 2012 sa longue peine de prison de 50 ans pour son rôle dans

ces exactions comme rebelle avant tout, l'ex-chef de l'Etat libérien, Charles Taylor, doit peut-être se rendre à l'évidence que lui et ses adversaires ou amis rebelles de la sombre époque n'étaient pas des bienfaiteurs pour leurs pays.

Ce n'est pas tant que ceux qui les ont remplacés à la tête du Liberia ou de la Sierra Leone seraient exempts de reproches dans la conduite des affaires publiques, mais leur gouvernance n'a rien à voir avec les punitions collectives, indistinctes, injustes, inexcusables et inexplicables infligées à leurs compatriotes pendant un quart de siècle pour ce qui est du Liberia.

Nous l'avons appris, la mémoire humaine est fugace : on ne se représente presque plus ces férocités. Tandis que le Liberia continue de panser ses plaies dans la quiétude. La preuve...

Gankama N'Siah

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le rapport provisoire de l'étude économique validé

Le rapport provisoire de l'étude économique de l'offre et la demande des denrées alimentaires de base et des capacités techniques actuelles de production en République du Congo a été restitué, le 24 novembre, au cours d'un atelier qui a permis aux participants de le valider.

L'étude menée par les groupements Eciform-services et Uerpod, financée par le Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac), a dressé un état des lieux de l'économie congolaise sur tous les secteurs agricoles. Elle a relevé que cette économie est diversifiée avec une forte demande. Aussi, note le rapport, les intrants agricoles importés coûtent cher. C'est ainsi que le gouvernement, dans son plan de résilience à la crise alimentaire 2022-2023, s'est fixé pour objectif principal de disposer des informations fiables sur l'offre et la demande alimentaire.

Dans le rapport provisoire, les groupements Eciform-services et Uerpod ont recommandé, entre autres, la mise en œuvre de la politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que l'encadrement des importations; la promotion de la substitution des importations des denrées alimentaires



Les participants à l'atelier DR

par la production locale; la réalisation des investissements dans les infrastructures des élevages. De même, mentionne le rapport, le soutien à la création des petites et moyennes entreprises et petites et moyennes industries dans les domaines de la transformation et de la conservation des produits agricoles ainsi que la mise en place des mécanismes de financement et d'accompagnement du développement agricole sur le moyen

et long terme afin de garantir une augmentation régulière de la production locale des denrées alimentaires.

Pour Isidore Ondoki, coordinateur national du Pdac, il s'agit d'une étude qui s'inscrit dans le plan de résilience mis en place par le gouvernement à la suite de la covid-19, avec ses partenaires, notamment la Banque mondiale, pour prendre les dispositions nécessaires afin de mener cette étude sur l'offre et

la demande sur les denrées alimentaires et sur les capacités de production. Ces recommandations validées par les experts intègrent la grande stratégie de développement agricole mise en place par le Congo, via le ministère en charge de l'agriculture, à travers les actions qui sont menées sur le terrain. « Aussi, à travers ces recommandations, le gouvernement prendra des dispositions pour améliorer sa politique et son mode d'in-

tervention vis à vis des acteurs agricoles oeuvrant au Congo », a indiqué Isidore Ondoki.

Pour sa part, Pascal Robin Ongoka, directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, souligne qu'avec l'accentuation de la crise alimentaire dans le monde, le Congo a besoin de disposer des informations fiables sur la disponibilité et la demande des denrées alimentaires de base en vue d'une meilleure priorisation en termes d'amélioration de la productivité au niveau national des denrées alimentaires de première nécessité.

Par ailleurs, il a rappelé aux participants qu'il « appartient à l'occasion de cet atelier de s'assurer que l'étude réalisée répond aux objectifs fixés, d'échanger sur toutes les questions qui pourraient améliorer la qualité du rapport final qui sera produit au profit de notre pays ».

Stanislas Okassou

FINANCEMENT AXÉ SUR LA PERFORMANCE

Renforcement des capacités des prestataires sanitaires

Les membres des Conseils départementaux et des districts sanitaires sont en formation, du 24 au 29 novembre à Kintélé, sur le financement ayant pour base la performance (FBP).



Les acteurs de mise en œuvre du FBP/Adiac

L'objectif de la formation est de recycler les acteurs de mise en œuvre du FBP des niveaux intermédiaires et périphériques sur l'approche de financement ayant pour base la performance. Cette formation qui se déroule également à Pointe-Noire, Dolisie et Oyo vise à renforcer la capacité des participants dans l'accomplissement de leurs missions de gestion rationnelle des structures. Elle est organisée par la Cellule technique nationale de financement axé sur la performance, dans le cadre de la mise en œuvre du projet de renforcement du système de santé, dénommé « Kobikisa », en français « Sauver ».

Pendant six jours, les participants seront dotés des capacités pour décrire les concepts clés, les principes et fonctions du FBP, décrire le montage institutionnel PBF et les rôles et responsabilités. Ils bénéficieront aussi des attitudes et aptitudes pour

améliorer la performance des structures sanitaires, élaborer un plan de management, calculer les subsides ainsi que décrire le cycle de paiement et d'application de l'outil d'indice. Ils suivront à cette même occasion des communications sur plusieurs thèmes, notamment sur la contractualisation, l'évaluation des formations sanitaires et des administrations sanitaires dans le cadre du PBF/kobikisa, l'approche PBF au Congo ainsi que sur l'aperçu de la situation sanitaire au Congo.

Le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Population, Ignace Tendelet, a rappelé dans son allocution d'ouverture la responsabilité des acteurs de mise en œuvre à signer des contrats entre les formations sanitaires et les écoles.

Notons que le projet de renforcement du système de santé dénommé « Kobikisa » est le fruit d'un prêt de 50 millions de dollars du Congo au-

près de la Banque mondiale. Il couvre trente-neuf districts sanitaires, soit 2 400 000 bénéficiaires. Il vise à accroître l'utilisation et la qualité des services de santé maternelle, reproductive et infantile dans les zones ciblées, en particulier parmi les ménages les plus vulnérables.

Il comprend trois composantes : la composante 1 axée sur le cofinancement de l'approche financement ayant pour base la performance et la mise en œuvre de la gratuité des soins de santé pour les femmes enceintes et les enfants, les ménages les plus pauvres. La composante 2 se fonde sur le soutien des finances publiques sectorielles et le renforcement du système de santé. La dernière, la composante 3, est axée sur la gestion et le suivi du projet, assure sa gestion ainsi que sa mise en œuvre technique et fiduciaire efficace et efficiente.

Oko Lydie Gisèle

DRAME DU STADE D'ORNANO

Des messes de suffrage en mémoire des victimes

Les évêques du Congo ont exprimé leur union aux messages de sa sainteté le pape François et du cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'Etat du Vatican, et témoignent leur compassion suite au funeste drame survenu dans la nuit du 20 au 21 novembre au stade d'Ornano, à Brazzaville, occasionnant les décès de plusieurs jeunes garçons et filles, forces vives de la nation congolaise.

Dans un message de suffrage pour les victimes, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville et président de la Conférence épiscopale du Congo, invite la communauté catholique nationale à célébrer des messes de suffrage en mémoire de toutes les victimes, le 28 novembre, jour de la proclamation de la République.

Tout en confiant les victimes à la miséricorde de Dieu, les évêques du Congo adressent leurs condoléances aux familles des défunts et expriment leur profonde union de prière avec tout ceux que touche la disparition inopinée de ces forces vives du pays.

« Chaque évêque ou le vicaire général doit célébrer dans sa cathédrale une messe de suffrage pour la même intention et porter dans l'eucharistie le repos des âmes des disparus et prier pour la paix et l'unité nationale », invite l'archevêque de Brazzaville.

Précisant les ornements à revêtir et l'oraison desdites messes, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a fait savoir que les quêtes des messes du 28 novembre vont contribuer aux soins des rescapés qui sont gravement blessés.

Par ailleurs, dans un message adressé suite à ce drame, sa sainteté le pape François a, quant à lui, rendu hommage à toutes les personnes qui ont porté secours aux jeunes en détresse, implorant par la même occasion les bénédictions du Tout-Puissant sur tous ceux-là. « Apprenant avec peine le tragique accident survenu au stade d'Ornano lors d'une opération de recrutement de l'armée, sa sainteté le pape François m'a chargé d'assurer les familles et les proches des défunts de sa proximité spirituelle. Il demande au Très haut de donner aux personnes disparues le bonheur éternel et de soutenir les familles dans le deuil et dans la peine, invitant chacun à une grande solidarité fraternelle et spirituelle auprès de tous ceux qui sont dans l'épreuve », rapporte le message du pape transmis à l'archevêque de Brazzaville par l'entremise de du secrétaire d'Etat de sa sainteté.

Guy-Gervais Kitina

FESTIVAL VISA FOR MUSIC

Un prix honorifique décerné à l'orchestre Les Bantous de la capitale

Le mythique orchestre congolais de renommée mondiale a reçu le prix de "Reconnaissance pour la longévité de son existence, de sa carrière, de son succès et pour sa singularité pour la promotion de la rumba congolaise", à la dixième édition du festival Visa for music, à Rabat, au Maroc.

Le groupe Bantous de la capitale, soixante-quatre ans d'existence, figure parmi les plus célèbres représentants de la rumba congolaise du début des années 1960 au milieu des années 1970. Cet orchestre a acquis une notoriété nationale et internationale et est le seul à survivre parmi ceux créés avant les indépendances. Le 21 novembre, ce mythique orchestre a répondu à l'invitation des organisateurs du festival Visa for music, à Rabat, pour participer à la célébration de sa dixième édition. Sa scène met à l'honneur des artistes émergents du paysage musical d'Afrique et du Moyen-Orient, ainsi que des artistes et des groupes de renom.

A l'ouverture de ce festival, Les Bantous de la capitale ont reçu le prix honorifique de «Reconnaissance pour la longévité de son existence, de sa carrière, de son succès et pour sa singularité pour la promotion de la rumba congolaise», en présence du ministre marocain de la Culture. Ce prix remis par le directeur du festival a été reçu par Simon Mangwani, chef adjoint de l'orchestre Les Bantous de la capitale.

Après la réception de cette distinction, l'orchestre a presté, le 24 novembre, sur la scène du théâtre Mohammed-V à Rabat, devant un public venu nombreux suivre ce mythique groupe musical qui a donné une prestation haut de gamme à ce festival.

Les Bantous de la capitale, le plus vieil orchestre

Originaire de la République du Congo, l'orchestre Bantous de la capitale est un groupe de la rumba congolaise qui tire ses origines de très loin. Il succède aux groupes tels que Mélo Congo d'Emmanuel Damongo-Dadet, créé à la fin des années 1940. En effet, c'est en avril 1959, à Léopoldville (actuelle Kinshasa), que se tient une rencontre de musiciens congolais originaires de Brazzaville. Ils sont co-fondateurs et anciens sociétaires des orchestres Tout puissant OK Jazz et Rock-A-Mambo. Les six présents à cette rencontre sont Jean-Serge Essous (chef de file du TP OK Jazz en 1956), le chanteur Édouard Ganga dit Ganga Édo, Célestin Kouka dit Célio, Daniel Loubelo dit De la Lune (OK Jazz), Nino Dieudonné Malapet (fondateur en 1957



Le chef d'orchestre adjoint des Bantous de la capitale recevant le prix des mains du directeur du festival/DR

du Rock-A-Mambo) et Saturnin Pandi (Rock-A-Mambo). Très vite, l'idée de créer l'orchestre Bantou s'est imposée. C'est ainsi que le 15 août 1959, un concert organisé au bar-dancing "Chez Faignond", à Poto-Poto, troisième arrondissement de la ville de Brazzaville, marque la naissance de l'orchestre. C'est le clarinetiste Essous qui dirige

ses condisciples. Il s'est agi de Ganga Édo et Célio (au chant) ; De la Lune (à la guitare basse) ; Saturnin Pandi (à la percussion) ; Dicki Baroza (à la guitare solo) ; Jacques Dignos (à la guitare rythmique) ; André Aribot (à la batterie) et Damiens Evongo (à la maracas). Ce n'est que plus tard, en 1961, que Nino Dieudonné Malapet dit Nino Mala-

pet rejoint les Bantous, après la disparition de son orchestre Rock-A-Mambo, à Pointe-Noire. Il prend la succession d'Essous en tant qu'inspirateur et chef d'orchestre. Actuellement l'orchestre Bantous de la capitale est l'un des plus vieux de la planète à l'instar de l'orchestre "Ouragan" de Cuba.

Bruno Zéphirin Okokana

FULL CONTACT

Le bureau de la fédération mis en place

Les membres du Comité national de full contact ont organisé, le 24 novembre à Brazzaville, leur assemblée générale constitutive. Ces assises marquent ainsi la transformation de cette structure en fédération. Un bureau national a été mis en place par le représentant de la direction générale des Sports.

L'assemblée générale constitutive de la Fédération congolaise de full contact-kick boxing et disciplines associées marque ainsi la naissance d'une nouvelle structure fédérale. Le nouveau bureau souhaite déjà tout mettre en œuvre afin de faire rayonner le full contact et le kick boxing au niveau national puis international.

Le tout premier président de cette fédération, César Kouka, a été installé par les services du ministère des Sports. Il s'est engagé à initier des sessions de formations à l'endroit des acteurs de tout bord. Dans son programme, il a promis de mettre en place les ligues dans tous les départements du Congo.

En comptant sur l'apport des autres membres du bureau et de la direction technique, César Kouka a promis de travailler en connivence avec les institutions de la République pour le bien et la promotion de leur sport.



Les membres du bureau fédéral/Adiac

Afin de mener à terme ses engagements, il devra s'appuyer sur le savoir faire des autres membres du bureau dont Armel Dongou qui occupe le poste de premier vice-président. L'un des grands acteurs des arts martiaux au plan national, Me Charle Kinzonzi, a intégré ce bureau en qualité de deuxième vice-président et Me Morel Ntalani en est le troisième. Jean-Georges Mouloungou et

Mickael Mambou sont respectivement secrétaire général et secrétaire général adjoint. Le trésorier général est Luc Vincent Vhoumby tandis que Randy Bouka le seconde. Yhan Atsouaya, Rhyda Khmal et Ebba Ndey sont membres. Le commissariat aux comptes est composé de Joël Allah Kouassi, Frederick Thierry Ndamba et Diane Ngoulou.

Le représentant du ministère et de la direction générale des

Sports, Likoué Furet, a salué la volonté et le dynamisme des membres du comité national qui ont travaillé jusqu'à la validation de leur structure comme fédération. « Votre engagement pour le bien de ce sport a pleinement participé à son épanouissement jusqu'à ce que vous devenez fédération aujourd'hui et intégrer le cercle des fédérations. Soyez toujours unis. Vous arrivez à la fin

de l'Olympiade 2021-2024, vous n'aurez pas le temps d'organiser des compétitions mais peaufinez les documents administratifs », a-t-il signifié.

Il faut noter que la pratique et la vulgarisation de ce sport au Congo est l'œuvre de Me Aboubakar Fofana. Il est, d'ailleurs, retenu comme directeur technique de cette nouvelle fédération.

Rude Ngoma

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

Le Samu social célèbre l'événement

Placée sur le thème « Pour une presse locale au service des droits de l'enfant », la Journée internationale de ces droits a été célébrée en différé, le 23 novembre, au siège du Samu social de Pointe-Noire en présence de quelques autorités civiles et militaires de la ville, de divers enfants et des invités.

L'édition 2023, la 34^e du genre, a été pour le Samu social Pointe-Noire une occasion de lancer un appel aux autorités congolaises à prendre ou renforcer quatre mesures afin de réaliser l'égalité des enfants vivant dans la rue, notamment s'engager pour l'égalité ; protéger chaque enfant ; fournir un accès aux services ; créer des solutions spécialisées.

Les enfants ont fait divers plaidoyers autour d'une table avec des autorités présentes à la cérémonie, portant sur quelques problèmes qu'ils ont déjà rencontrés dans leurs familles respectives comme les violences physiques, le viol, le divorce des parents, le manque de pièces d'état civil, le manque d'affection parentale ; l'indifférence, les conditions d'accès aux soins et autres.

S'exprimant à l'occasion,



La photo de famille à la fin de la cérémonie./Adiac

Loïc Tsoueketa, représentant des enfants, a rappelé que la République du Congo a signé cette convention en 1993 mais malgré les progrès accomplis beaucoup reste à faire. « Nous vous prions donc, chers tous, de nous écouter avec une attention particulière afin que nos demandes ne demeurent

pas de simples paroles mais qu'elles œuvrent pour notre bien-être et que le thème mis en lumière cette année, « Pour chaque enfant, tous ses droits », ne soit pas juste un slogan, mais une réalité. Chaque enfant, tel qu'il soit et où qu'il vive, mérite que la totalité de ses droits soit

respectée et protégée, car n'oubliez pas que notre pays est jeune, donc vous devez aider cette jeunesse », a-t-il déclaré.

Pour sa part, Germain Mbemba Batsimba, deuxième vice-maire de la ville de Pointe-Noire, a signifié qu'il revient pleinement aux autorités de tout mettre en œuvre pour

que les enfants bénéficient pleinement de leurs droits. « Toutes les autorités ici présentes devraient tout mettre en œuvre en vue de protéger la vie des enfants et assurer leur éducation, pour que ces derniers se réalisent pleinement », a-t-il estimé.

Séverin Ibara

GENRE

La fondation Avsi appelle au respect des droits fondamentaux des femmes

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles, célébrée le 25 novembre de chaque année, la fondation Avsi a publié un communiqué de presse dans lequel elle demande le respect des droits fondamentaux des femmes et à l'intensification des efforts pour mettre un terme à la violence sexiste (violence ayant pour base le genre), y compris toutes formes de violences à l'égard des femmes et des filles.

La fondation Avsi et ses partenaires, notamment l'association congolaise Tayuwana et le groupe de réflexion contre les violences ayant pour base le genre ont fait savoir que cette année plus que jamais, des efforts doivent être soutenus face à la montée de ces violences. Ces structures se sont engagées dans la lutte contre les violences faites à l'endroit de la femme depuis janvier 2021 via le projet « Kutelema na kuniokuama ya ba kento », c'est-à-dire en français « Levons-nous contre la maltraitance des femmes » dans le département du Kouilou, plus précisément dans les localités de Hinda-Loango et Madingou-kayes.

Les informations collectées grâce à ce projet cofinancé par la délégation de l'Union européenne au Congo et la fondation Avsi laissent entrevoir que 628 femmes sont victimes de violences de tous genres (battues, viols, rites de veuvages, violences psychologiques, violences économiques). Sur les 413 cas de femmes victimes de violences qui ont pour fonde-



ment le genre ayant jusque-là bénéficié d'un accompagnement juridique, plus de la moitié (215 soit 52,058 %) sont perpétrés par des partenaires intimes (époux, maris, copains, petits amis, etc.).

Pour la fondation Avsi et ses partenaires, ces chiffres qui mettent en évidence « l'enfer » vécu par les femmes et les filles du Congo en général et des communautés citées en particulier appellent fortement

à l'action.

À ce titre, la fondation Avsi et ses partenaires du projet profitent de la journée internationale du 25 novembre, date du lancement des seize jours d'activisme contre les violences faites

aux femmes et aux filles, pour appeler l'ensemble des composantes de la société congolaise à travailler de façon concertée et coordonnée en vue d'amplifier les voix des survivantes via le partage et le référencement, barrer la voie à toutes initiatives allant à l'encontre de la loi, instaurer la culture du recours à la justice dans toutes les situations relatives aux violences fondées sur le genre, faciliter l'accès à la justice aux survivantes, s'assurer du respect des procédures et enfin mettre fin à l'impunité dont bénéficient des bourreaux.

Notons que le 25 novembre 2023, la communauté internationale a célébré la Journée mondiale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Instaurée par les Nations unies, cette journée nous appelle à agir pour accroître la prise de conscience et renforcer les efforts de sensibilisation à cette problématique qui touche aux droits fondamentaux des femmes et constitue une menace à leur intégrité et à leur dignité.

Hugues Prosper Mabonzo

JUSTICE

Les pénalistes outillés sur les cas des mineurs en conflit avec la loi

Débutée le 20 novembre, la première partie du séminaire de renforcement des capacités des acteurs de la chaîne pénale de la ville côtière s'est achevée, le 22 novembre, au commissariat de police du deuxième arrondissement, Mvou-Mvou.

Organisée par le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (Reiper), à travers le projet Renforcement des activités pour la mise en application des droits de l'enfant (Ramade), la session de formation a réuni pendant trois jours les officiers de police judiciaire, de la gendarmerie et des assistants sociaux de Pointe-Noire. Le séminaire se fixait divers objectifs, notamment favoriser la mise en œuvre des droits de l'enfant au Congo, développer et renforcer des actions visant à favoriser l'assistance juridique des mineurs en conflit avec la loi, permettre l'accès aux droits à l'identité et à la protection de remplacement aux enfants privés de protection parentale, renforcer les capacités des membres du Reiper en vue de la mise en œuvre de bonnes pratiques de la protection et de la participation des enfants et autres. Tout ceci afin de garantir la meilleure prise en charge des mineurs et surtout des mineurs en conflit avec la loi.

Interrogé sur l'intérêt du séminaire, Raoul Otsana-Ognet, commissaire de police du deuxième arrondissement, a remercié le Reiper pour son travail et son engagement et d'avoir pensé à cette forma-



tion pour eux ainsi que les formateurs de l'association Avocats sans frontières de France. Ainsi a-t-il expliqué, en plus de divers outils juridiques dont dispose le Congo, ce séminaire est venu à point nommé apporter un plus à l'ensemble des officiers de police judiciaires. « Il s'agit d'une formation continue, au cours de celle-ci nous

avons appris, par exemple, les véritables acteurs qui composent la chaîne pénale lorsqu'il s'agit de l'interpellation ou la procédure mise en œuvre en vue de l'interpellation d'un enfant mineur » a-t-il signifié.

Pour Ulrich Mahoungou, chef de service social du sixième arrondissement, Ngoyo, ce séminaire a permis de cor-

riger un dysfonctionnement observé autrefois entre les différents acteurs de la chaîne pénale lors d'une procédure d'un enfant mineur. « Un dysfonctionnement était longtemps observé entre les officiers de police judiciaire, les assistants sociaux et le procureur. Avant la présente formation, on ignorait, par exemple, que

l'assistant social avait une place importante dans le processus d'insertion ou de réinsertion des enfants mineurs en famille. Aussi, nous avons noté qu'un mineur en conflit avec la loi ne peut être entendu par un officier de police judiciaire en absence d'un assistant social », a-t-il déclaré. Pour sa part, Murielle Bagniet, formatrice et avocate à l'association Avocat sans frontières de France, a expliqué qu'il s'est agi, au cours du séminaire, de faire à la fois un travail théorique et pratique. « Ce séminaire permet un partage d'informations entre ces deux groupes de métiers qui œuvrent pour les mineurs en conflit avec la loi, nous travaillons aussi les textes, nous renforçons ainsi la connaissances des outils juridiques déjà en place afin de pouvoir proposer un système pour l'avenir qui correspond aux besoins », a-t-elle indiqué. Notons que le clou du séminaire a été marqué par la remise des attestations aux participants. La deuxième partie du séminaire sera destinée aux avocats, du 23 au 24 novembre, toujours sur les normes de protection des mineurs en conflits avec la loi.

Séverin Ibara

« Ce séminaire permet un partage d'informations entre ces deux groupes de métiers qui œuvrent pour les mineurs en conflit avec la loi, nous travaillons aussi les textes, nous renforçons ainsi la connaissances des outils juridiques déjà en place afin de pouvoir proposer un système pour l'avenir qui correspond aux besoins »

GESTION DE LA BIODIVERSITÉ

Un atelier ouvert aux peuples autochtones

Le ministère en charge de la justice, à travers la direction générale de la Promotion des peuples autochtones en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) et le bureau du coordonnateur résident du système des Nations unies en République du Congo (BCR), organise, du 24 au 26 novembre à Pointe-Noire, au Kouilou et au Niari, un atelier relatif au dialogue des parties prenantes sur les peuples autochtones et la gestion de la biodiversité.

L'atelier va s'ouvrir à Pointe-Noire dans la salle de réunion du CAPV, à Mpita, dans l'arrondissement n°1 Emery-Patrice-Lumumba. La journée sera consacrée à une communication directe et des échanges interactifs avec les participants sur plusieurs thématiques, notamment les droits des peuples autochtones et la gestion de la biodiversité; les messages clés du sommet du Bassin du Congo et les bonnes pratiques de préservation de la biodiversité ainsi que des écosystèmes forestiers par la population autochtone; les mécanismes d'accompagnement dans les processus de règlement de leurs problèmes (cas de violation ou encore d'atteinte de leurs droits).

Cet atelier regroupe les différents acteurs tant dans le domaine de la justice que dans l'éducation et la sphère religieuse. Les médias et la population non autochtone sont également conviés aux différentes rencontres qui se tiendront sous forme de dialogue interactif.

Après Pointe-Noire, des rencontres seront ensuite organisées deux journées consécutives, les 25 et 26 novembre, sur le terrain à Madingo-Kayes, au village Youbi, dans le département du Kouilou, et à Malolo, dans le Niari sur la Nationale 3.

Notons que les conférenciers, à savoir Françoise Mianda du BCR, Samia Slimane du HCDH et Justin Assomoyi, directeur géné-



Les aires protégées du Bassin du Congo/DR

ral de la Promotion des peuples autochtones interviendront respectivement sur les instruments juridiques pertinents des droits humains dûment ratifiés par la République du Congo.

La tenue de cette activité est l'aboutissement des recommandations émises à l'issue de la formation des agents de la direction générale de la Promotion des peuples autochtones sur les droits humains de ces peuples. Une formation co_organisée en juillet dernier, à Brazzaville, par cette même direction en partenariat avec le HCDH et le bureau du coordonnateur Résident du système des Nations unies en République du Congo.

Charlem Léa Itoua

EXPOSITION-PHOTOS

Des images qui redonnent sourire et espoir aux jeunes filles bannies

Le vernissage de l'exposition-photos sur les jeunes filles exclues de la société et prises en charge par l'Organisation non gouvernementale Actions de solidarité internationale (ASI) a eu lieu le 23 novembre, au musée Cercle africain, en présence de Véronique Wagner, consule générale de France à Pointe-Noire, des autorités locales ainsi que des représentants et directeurs des sociétés de la place invités.

L'exposition-photos «Portraits et parcours de vie» retrace la vie de plusieurs jeunes filles au parcours atypique et singulier mis en image par l'artiste-photographe Victoire Douniama. Avec patience et bienveillance, les jeunes filles se sont livrées à elle, extériorisant leur vécu social fait de frustrations, d'angoisses et d'humiliations. Avec courage et volonté, elles ont cependant décidé de tourner le dos à ce passé peu reluisant et entrevoir l'avenir avec plus d'optimisme par une insertion professionnelle grâce à ASI. « Avec le talent de Victoire Douniama qui a passé du temps avec les filles, ces photos prises l'année dernière sont la parfaite illustration de notre travail, de l'impact de notre protocole de prise en charge de ces filles. Certaines d'entre elles ont donné naissance, d'autres se sont installées dans leur phase de formation professionnelle ou alors retournées à l'école », a dit Abdoulaye Ndiaye, président d'ASI. « Notre prise en charge est fondée sur un processus innovant permettant à chacune de nos bénéficiaires de construire sur un projet de vie et de plus en plus celui de son enfant, puisque 75 % d'entre elles sont mamans. A ce jour, malgré les progrès accomplis; il reste encore beaucoup à faire car le nombre des jeunes filles rencontrées en rue ne



cessent d'augmenter; en particulier après la crise sanitaire », a-t-il ajouté. Louant le travail sans pareil effectué par ASI à l'endroit des jeunes filles en situation de rue depuis 21 ans au Congo, dans les centres de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie, et de Victoire Douniama, l'artiste-photographe qui a mis en image ces filles, Véronique Wagner, consule générale de France à Pointe-Noire n'a pas caché ses sentiments. « Cette expo-

sition est riche d'expressivité, de créativité, d'humanité et de solidarité. L'exposition de ce soir est à la fois nécessaire et touchante, d'une part, parce qu'elle permet de donner un visage à l'exclusion et, d'autre part, elle témoigne des voies pour s'en sortir. Ce sont ces deux principes qui animent ASI, à savoir identifier, visualiser les jeunes filles et femmes en détresse par les maraudes (jour et nuit) puis fournir un accompagnement

au plus près des réalités de chacune de ces personnes, par une prise en charge pluridisciplinaire (médicale, psycho-sociale, éducative et économique) dans les centres d'accueil du centre-ville et les quartiers. La conséquence de l'exclusion, de la marginalisation, c'est une image de soi qui se brouille, se dégrade, s'évanouit ». Elle a poursuivi : « Par un accompagnement au plus près des réalités de la personne qui aboutit la plu-

part du temps à une réinsertion, ASI redresse cette image, l'éclaire d'une motivation retrouvée et rétablit la personne dans sa dignité en la rapprochant de la vie sociale. La force d'ASI, c'est la proximité que l'association entretient au quotidien avec des destins si cruellement et injustement frappés, ici au Congo comme en République démocratique du Congo, au Mali ou en Côte d'Ivoire. Et c'est cette proximité que l'ONG et l'artiste nous font toucher ce soir. Nous réunir ce soir autour de ces photos, c'est un moyen de nous faire changer notre regard sur les exclues et l'exclusion, sur celles et ceux que nous croiserons demain vers le Wharf, à Dolisie, à Brazza ou ailleurs. Et malheureusement, nous en croiserons encore beaucoup ». Pour elle, les partenaires d'ASI sont de première importance. En effet, nombreux apportent leur soutien multiforme à ASI sans oublier les partenariats d'entreprise et de collectives publiques. Signalons qu'ASI a déjà accueilli plus de 2700 filles mineures au sein de ses centres. 900 filles ont déjà été insérées et plus de 1200 sont déjà formées. 11 000 consultations médicales pour les bénéficiaires du centre, 123 jeunes filles qui ont bénéficié de l'hébergement d'urgence, plus 55 000 repas distribués.

Hervé Brice Mampouya



EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

À la vie bel hommage

Dieudonné ANTOINE-GANGA

Les épîtres congolaises



MILDRED MOUKENGA

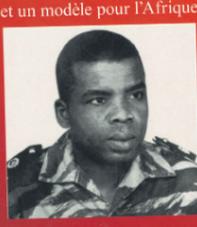
Enky

nyuki ROMAN

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi (1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique



Preface du Pr. Théophile OBENGA

MARIEN FAUNEY NGOMBÉ

TANT QUE L'ÉQUATEUR PASSERA PAR PENDA

LE CADAVRE DU FLEUVE

Marie-Françoise Ibovi

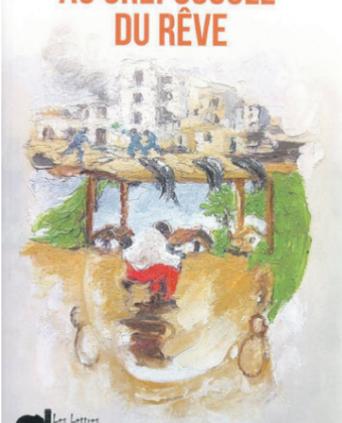
Piacle Mousouzo

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)



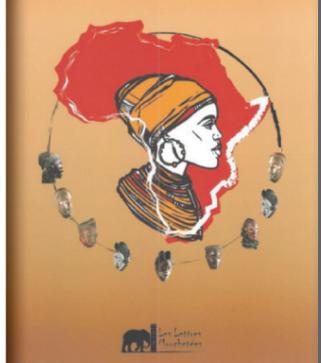
ALPHONSE CHARDIN N'KALA

AU CRÉPUSCULE DU RÊVE



EMILE GANKAMA

LA FAMILLE AFRICAINE



RÉFORMES DE L'ONU

L'Afrique demande deux sièges permanents avec droit de veto

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a indiqué le 24 novembre à Oyala, en Guinée équatoriale, que dans la perspective de la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, l'Afrique s'attend à deux sièges permanents avec droit de veto.

« Pour la pleine représentativité de l'Afrique au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, la seule option qui constitue notre attente minimale porte sur au moins deux membres permanents africains avec droit de veto dans un Conseil de sécurité élargi et rénové », a déclaré le chef de l'Etat congolais. Denis Sassou N'Guesso a fait sa déclaration à l'occasion du sommet du comité des dix chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies.

« Pour les futures négociations intergouvernementales, nous devons être attentifs aux propositions de nos différents interlocuteurs et aux nouveaux développements autour de cette importante réforme », a-t-il renchéri.

Le comité des dix chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA sur la réforme de l'ONU est présidé par le chef de l'Etat sierra-léonais, Julius Maada Bio. Au regard de ses atouts et de sa place dans le concert des nations, l'Afrique mérite une représentativité au même titre que les autres continents du monde.

« Notre continent interpelle la communauté internationale pour une répartition plus juste des rôles dans l'arène mondiale », a signifié le président Denis Sassou N'Guesso, déplorant la lenteur des négociations intergouvernementales qui durent depuis près de vingt ans.

Les Nations unies ont été créées en 1945 au terme de la victoire à la Seconde Guerre mondiale des alliés qui avaient bénéficié d'un apport conséquent de l'Afrique pour arriver à bout de leurs adversaires.

Les vainqueurs de cette bataille auraient mieux fait de prendre en compte le continent africain dans la configuration des organes de l'organisation chargée de gérer les problèmes du monde.

« La justification historique de la mise à l'écart de notre continent était toute trouvée : l'Afrique n'était pas indépendante... L'ONU est aujourd'hui rattrapée par l'histoire, le temps et la vérité qui rythment désormais l'évolution du monde et confrontent cette réalité d'antan à la nécessité de reformater le concert des nations », a dit le chef de l'Etat congolais.

Christian Brice Elion

CAISSE D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

Début de l'enrôlement biométrique des assurés à Brazzaville

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a officiellement lancé, le 24 novembre à la direction générale de Congo Télécom, l'opération d'enrôlement biométrique des assurés de la Caisse d'assurance maladie universelle (Camu) de Brazzaville pour une durée estimée à trois mois.



Les officiels après le lancement de l'opération/DR

L'enrôlement biométrique des assurés vise, dans sa phase pilote, un seuil de 110 000 personnes, ouvrants et ayants droit compris. Les cibles concernées étant les conducteurs de taxi et de bus, les retraités, les salariés d'entreprise et les agents civils de l'Etat. Selon le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa, l'opération se déroulera dans les agences de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) du centre-ville et de Moungali, pour les retraités de cette caisse. La direction départementale de la Caisse de retraite des fonctionnaires de Brazzaville recevra ses pensionnés ; les mairies de Talangaï et de Moungali ainsi que le Centre sportif de Makélékélé recevront les conducteurs de taxi et de bus ; in situ pour les salariés d'entreprises et les fonctionnaires de l'Etat. Les montants de cotisations varient entre 20 000 et 35 000 FCFA.

« Le recouvrement des cotisations sociales des assurés qui intervient à la suite de l'enrôlement biométrique et après l'obtention de la carte de santé ouvrira ainsi la période de carence qui permet, après trois mois de prélèvement des cotisations sociales, de

donner droit aux prestations sanitaires », a précisé le ministre d'Etat.

Pour Firmin Ayessa, la mise en application de la Camu est conditionnée par l'implémentation effective d'un certain nombre d'opérations et de prérequis dont les principaux sont le conventionnement avec les formations sanitaires ; la mise en place de la solution informatique (biométrie, santé et parcours de soins) ; l'enrôlement biométrique, le recouvrement des cotisations sociales, le démarrage et le suivi de la prise en charge des assurés.

Le Premier ministre, de son côté, a rappelé que l'entrée en application de la Camu permettra aux personnes enrôlées de disposer des cartes de santé, ouvrant des droits d'accès aux soins de santé aux cotisants ainsi qu'à leurs conjoints et enfants. C'est ainsi qu'Anatole Collinet Makosso a invité toutes les couches sociales, travailleurs salariés ou indépendants, ceux du secteur public ou privé et aussi les résidents étrangers en situation régulière à se faire enrôler. « J'appelle chacune et chacun à ce devoir de solidarité et de responsabilité, que l'on soit conducteurs de taxi ou de bus, retraités, étudiants, salariés du public ou du

privé, travailleurs indépendants ou exerçant dans les professions libérales, à se faire enrôler massivement à la Caisse d'assurance maladie universelle », a-t-il exhorté, précisant que le gouvernement est en train de mettre au service de la nation un système pour lequel aucun citoyen ne saurait rester au bord de la route, pour des besoins de santé.

Après l'entrée effective de la Camu à Brazzaville par l'opération d'enrôlement biométrique des assurés et leur prise en charge médicale dans les trois prochains mois, constituant ainsi la période de carence, le gouvernement mettra le cap, a annoncé le Premier ministre, sur les villes de Pointe-Noire et d'Oyo, avant l'extension progressive dans les autres localités sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, pour garantir une offre des soins de santé de qualité et soutenir une couverture sanitaire universelle, l'Etat entend mettre les formations sanitaires du pays à niveau.

Anatole Collinet Makosso a, enfin, félicité des efforts de Congo télécom visant à accompagner véritablement l'entrée en exploitation de la Camu.

Parfait Wilfried Douniama

RÉFLEXION

Si l'on observe bien ...

Oui, si l'on observe bien ce qui se passe et ce qui se dit dans le moment présent sur la vaste scène du théâtre mondial, il apparaît clairement que l'Afrique s'impose lentement mais sûrement comme l'un des principaux acteurs de ce temps et que, de ce fait, elle devient un partenaire incontournable auquel tous les Grands de ce monde prêtent désormais la plus forte attention. Porteuse de multiples avantages, tout particulièrement dans le domaine économique et financier, cette émergence très stratégique fait aussi planer sur le continent dans son ensemble une menace diffuse mais bien réelle dont l'objectif souterrain est de procéder à une forme de recolonisation qui ne dit pas son nom.

Pour la Chine comme pour l'Europe, la Russie, l'Inde, les Etats-Unis, le continent devient, en effet, un partenaire incontournable en raison de son ampleur démographique, de l'immensité et de la richesse de ses ressources naturelles, de la place géographique qu'il occupe au cœur des deux hémisphères du globe, mais aussi et surtout en raison de l'ampleur des besoins que génère sa longue, très longue marche vers le développement durable. Bref, en raison de l'immense capital humain et matériel que l'Afrique détient mais qu'elle n'a pas encore réellement exploité.

Pour dire la vérité de façon plus brutale, ce à quoi nous assistons dans le moment présent et que personne n'ose encore reconnaître

publiquement est une forme de « guerre froide » entre les Puissants de ce siècle qui nous ramène plusieurs décennies en arrière. Avec au cœur de ce combat le contrôle direct ou indirect des immenses gisements de matières premières que détient le continent mais dont l'exploitation commande pour une très large part le sort des grandes entreprises qui les exploitent ou les font exploiter.

Dans ce contexte qui n'a rien de nouveau ni d'étonnant, il apparaît clairement que la seule action capable de garantir l'indépendance des peuples et des gouvernements du continent, tout en assurant la poursuite de leur développement sur tous les plans, est la coordination de leur politique extérieure.

Une coordination qui ne peut se faire concrètement que par le renforcement des communautés dites « sous-régionales », c'est-à-dire le développement des différentes unions qui quadrillent le continent.

Dans le temps très particulier que nous vivons où les Grands se lancent dans des compétitions stratégiques dont le pire peut sortir à plus ou moins court terme, rien, en vérité, n'est plus important pour l'Afrique dans son ensemble que la coordination des actions menées par ses dirigeants afin d'accélérer son émergence sur la scène mondiale.

Affaire à suivre donc de près, de très-près dans les mois et les années à venir !

Jean-Paul Pigasse